

L'Europe pour le pays de Vannes

Avec Anne Gallo qui est Vice-Présidente de la Région Bretagne, nous sommes engagés au quotidien dans l'orientation des politiques et les fonds de l'Union Européenne sur notre territoire du pays de Vannes. On vous partage ce billet que nous avons écrit ensemble à l'approche des élections.

Si la campagne pour les élections européennes du 9 juin met en concurrence divers programmes et visions distinctes pour l'avenir de notre continent, elle s'intéresse en revanche un peu moins aux enjeux de développement et de transitions dans nos territoires ruraux et littoraux.

Au-delà des aides au revenu agricole qui constituent sa principale intervention dans les zones rurales, il est utile de rappeler comment et combien l'Union Européenne (UE) intervient sur notre territoire pour soutenir les projets des citoyens.es, collectivités, associations et entreprises au quotidien.

Si les grandes masses budgétaires de l'UE sont décidées par les chefs d'Etats et de gouvernement, l'orientation et la distribution de nombreux fonds structurels et de développement rural sont pilotés par la région Bretagne. Nous avons déjà une relation décentralisée qui fonctionne avec l'Europe, même si elle pourrait aller plus loin pour régionaliser certains dispositifs agricoles.

Quelques chiffres sur le territoire de l'entente du *Pays de Vannes*, c'est-à-dire GMVA, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté pour la période 2024-2020. Les aides agricoles du développement rural : €13 millions pour le renouvellement des générations d'agriculteurs.ices, la transition écologique, la modernisation, l'innovation et la formation. Pour les fonds structurels : plus de €7 millions investis notamment pour la fibre optique, la recherche, l'innovation, les modes de transports durables et la rénovation thermique du parc HLM.

En outre, deux dispositifs méritent une attention particulière. Pas tant sur leurs montants que sur leur méthode. Les programmes **Leader** (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale) et **FEAMPA** (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes la Pêche et l'Aquaculture) disposent ainsi d'une gouvernance partagée entre élus et représentants de la société civile de notre territoire pour codécider de l'orientation et de la distribution des fonds.

Ainsi, le programme Leader aide nos territoires ruraux autour de trois grands objectifs sur la période 2023-2027 : accélérer les transitions écologiques, habiter des territoires ruraux qui favorisent la cohésion sociale et les solidarités intergénérationnelles et enfin soutenir une économie rurale, diversifiée, circulaire, innovante et inclusive. Un budget d'€1,7 million lui est dédié par l'UE.

Quelques exemples de projets soutenus : la Pépiterre à Sarzeau, un tiers-lieux qui vise à accueillir des porteurs de projets autour de l'agriculture et de l'artisanat (avec boutique de créateurs locaux) en mode pépinière d'entreprises. Des études actions pour améliorer la restauration collective par des communes sur Arradon, Arzal, Elven ou Sarzeau.

L'entreprise coopérative **Echopaille** à Questembert, pour son atelier de préfabrication de murs isolés en bottes de paille pour l'habitat.

Si de nombreuses décisions sont prises par nos parlementaires européens à Strasbourg, il est juste de rappeler qu'autant sont prises à Rennes et à Vannes, pour faire atterrir les investissements européens au plus près des besoins et projets de notre territoire. Sur les dix dernières années, près de 1000 projets ont ainsi été soutenus pour près de €23 millions.

Si l'argent européen est bien investi dans le *pays de Vannes*, c'est grâce aux projets

innovants des associations, entreprises et collectivités. S'il est perfectible, l'Europe reste un cadre indispensable en appui de nos stratégies de développement, de cohésion et de transitions sur notre territoire.